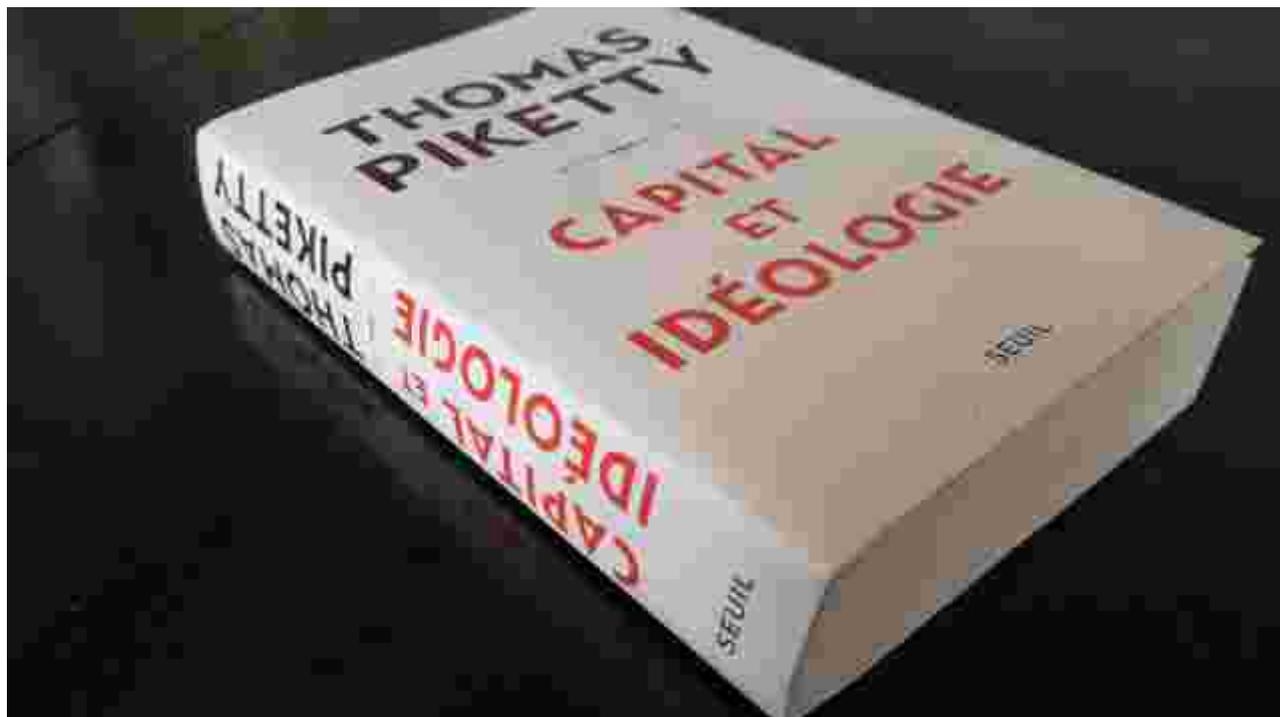


## Sur l'écologie, un Piketty encore un peu vert

 [alternatives-economiques.fr/lecologie-un-piketty-un-vert/00090889](https://alternatives-economiques.fr/lecologie-un-piketty-un-vert/00090889)



Le livre de Thomas Piketty *Capital et idéologie* a déjà eu un grand retentissement, et ce n'est sans doute pas fini. Que retenir de cet ouvrage s'agissant des politiques environnementales ou des impacts écologiques de ses préconisations en faveur de la réduction des inégalités ? Peut-être ceci : tout d'abord, qu'il offre du grain à moudre ! Mais aussi que Thomas Piketty, certes très encyclopédique dans ce livre impressionnant aux sources multidisciplinaires, a encore, comme presque tous les économistes « progressistes », du chemin à parcourir pour intégrer pleinement les enjeux écologiques à ses analyses.

### Une économie circulaire... du capital

Dans l'ensemble des mesures que Thomas Piketty propose pour réduire fortement les inégalités, la plus spectaculaire tient en deux volets. Le premier prend la forme d'un impôt annuel progressif sur la propriété, dont les taux iraient de 0,1 % pour les petits patrimoines (jusqu'à 100 000 euros) à 90 % pour les patrimoines supérieurs à 2 milliards d'euros. Concrètement, Bernard Arnault verrait son patrimoine actuel d'environ 100 milliards de dollars revenir à 10 milliards en un an, et à peine plus d'un milliard en deux ans.

Thomas Piketty propose de mettre en place une politique de « *circulation de la propriété* » selon un principe de « *propriété temporaire* » et d'héritage pour tous

Le deuxième volet consiste à affecter intégralement les recettes de cet impôt (environ 5 % du revenu national, soit quelque 120 milliards d'euros en 2018) au versement d'une « dotation en capital » universelle : chaque citoyen recevrait, à 25 ans, l'équivalent de 60 % du patrimoine moyen actuel, soit environ 120 000 euros. Il s'agit, selon Thomas Piketty, de mettre en place une politique de « *circulation de la propriété* » selon un principe de « *propriété temporaire* » et d'héritage pour tous, alors que les 50 % les plus pauvres ne reçoivent aujourd'hui quasiment rien à ce titre. Un rajeunissement du patrimoine « *dont tout porte à penser qu'il serait une excellente chose pour le dynamisme social et économique* ».

Un tel scénario, bouleversant la distribution des patrimoines privés, serait révolutionnaire sur le plan de l'égalité. Mais cette proposition, notamment dans son deuxième volet, semble bien peu compatible avec les exigences écologiques de l'heure.

## La croissance, toujours la croissance !

---

Cette proposition s'inscrit en effet dans un cadre de pensée où le futur resterait celui d'une société de croissance. Ainsi Thomas Piketty écrit-il que les niveaux élevés d'imposition proposés dans le livre « *sont conformes à ce qui a été appliqué au 20<sup>ème</sup> siècle dans de nombreux pays pendant des décennies... et en l'occurrence durant des périodes dont il apparaît aujourd'hui qu'elles ont été parmi les plus dynamiques jamais observées en termes de croissance économique. Dans ces conditions, il paraît raisonnable de les appliquer à nouveau* ».

Il n'est absolument pas « *raisonnable* » de faire de la forte croissance de l'après-guerre un argument de vente de l'égalité

Et pourtant, non, il n'est absolument pas « *raisonnable* » de faire de cette forte croissance passée un argument de vente de l'égalité. La période en question, qui correspond aux « Trente Glorieuses » françaises, a produit des dégâts sociaux, sanitaires et écologiques identifiés dès les années 1970. L'empreinte écologique de l'humanité a alors commencé à dépasser la capacité de la nature à fournir les multiples ressources renouvelables englouties dans la production matérielle, et les émissions de carbone dans l'atmosphère ont dépassé le seuil de déclenchement du réchauffement climatique.

Quant à l'éventualité d'une croissance verte, qui verrait un découplage radical entre la progression des volumes produits et la régression suffisamment forte des pollutions, émissions et prélèvements sur la nature, c'est un mythe scientifique que réfutent de nombreux travaux, dont un rapport récent de l'European Environment Bureau. En voici la conclusion : « *il n'existe nulle part de preuve empirique d'un découplage (entre la croissance économique et les pressions sur l'environnement) à une échelle suffisante pour faire face à la crise environnementale, et, ce qui est sans doute plus important, un tel découplage a peu de chances de se produire dans le futur* ».

## Le climat et la biodiversité comme patrimoines

---

Au-delà, c'est la représentation même de la richesse, ou plus exactement des patrimoines individuels et collectifs, qui est en cause dans l'analyse de Thomas Piketty. Si le climat et la biodiversité, entre autres, sont des patrimoines communs autant qu'individuels, qu'il faut préserver avant de les transmettre<sup>1</sup>, alors la « circulation » de ces patrimoines ne relève pas de la logique de circulation de la propriété des capitaux économiques. Mais elle est au moins aussi importante – et le sera de plus en plus demain.

| Défendre un projet collectif de transformation semble bien plus urgent que de donner à chacun 120 000 euros à dépenser dans le système consumériste de la société de croissance

Dès lors, si la réduction drastique des patrimoines monétaires des riches est essentielle, elle n'a pas vocation à venir gonfler le patrimoine privé des plus modestes. Car si les patrimoines ou biens communs à privilégier pour préserver une existence décente sur une planète vivable se situent hors des richesses monétaires, alors ce dont les jeunes de 25 ans, comme tous les autres, ont le plus besoin est d'un projet collectif de transformation, à décliner du local au global, visant à prendre soin de ces biens communs dont dépend leur avenir. Cela semble bien plus urgent que de donner à chacun 120 000 euros à dépenser dans le système consumériste de la société de croissance - ou pour lancer une start-up.

Un tel projet leur fournirait à tous des emplois et des revenus décents (voir par exemple l'étude de la [plateforme emplois-climat](#)). Et rendrait ces fameux 120 000 euros d'autant moins nécessaires que les études et la santé seraient gratuites, qu'on lancerait une politique de logements accessibles, de transports urbains gratuits, de crèches à faibles tarifs, etc. C'est à ces dépenses, et bien entendu aux investissements massifs de la soutenabilité écologique, qu'il faudrait affecter prioritairement le montant de la fiscalité sur les patrimoines et les successions afin de réaliser une « circulation de la richesse » non réduite au « capital » tel que l'entend Thomas Piketty.

C'est manifestement parce qu'il n'a pas la même vision des priorités et des urgences que celle des mouvements écologistes ou altermondialistes qu'il n'a pas retenu cette solution. Et qu'il persiste à valoriser la croissance économique. Il est vrai qu'il n'est pas le seul à gauche...

## Aperçus sur la justice climatique

---

Pourtant l'auteur de *Capital et idéologie* est loin d'ignorer les enjeux écologiques. On trouve dans l'ouvrage, ici et là, trois pages (1156 et suivantes) consacrées à l'enjeu de la réduction des émissions de carbone, et une dizaine d'autres (771 et suivantes) sur la « justice climatique » et les inégalités des émissions de carbone entre pays et entre individus. C'est bien peu, mais c'est présent et c'est intéressant.

| Thomas Piketty propose une taxe carbone comportant plusieurs éléments de justice sociale

Thomas Piketty propose principalement, mais pas uniquement, une taxe carbone nettement progressive. Par exemple, pas de taxe pour les personnes qui émettent moins que la moyenne mondiale (environ 5 tonnes en équivalent CO<sub>2</sub>), 100 dollars la tonne pour les émissions supérieures à cette moyenne, puis 500 dollars au-delà de 2,3 fois la moyenne (les 10 % de personnes les plus émettrices dans le monde), 1000 dollars au-delà de 9,1 fois la moyenne (les 1 % les plus pollueurs en carbone).

Pour ne pas être rejetée (Thomas Piketty fait allusions aux Gilets Jaunes), une telle taxe doit comporter plusieurs éléments de justice sociale. La progressivité dont il vient d'être question en est l'un des principaux, mais ce n'est le seul. Il faut également, nous dit l'auteur, « *affecter intégralement les recettes de la taxe carbone à la transition écologique, en particulier pour compenser les ménages les plus touchés* » (p. 779). On peut aussi sans tarder « *exonérer une première tranche de consommation minimale sur les factures d'électricité et de gaz, et imposer plus fortement les tranches plus élevées* ». Autre proposition : « *taxer à des taux plus hauts le contenu de certains biens et services particulièrement associés à des émissions importantes comme les billets d'avion* ». Il faut aussi en finir, nous dit-il, avec les nombreuses exemptions de taxe carbone, dont celle qui concerne le kérosène.

## Dépasser la fiscalité ?

---

On retrouve évidemment dans ce domaine une « préférence pour la taxation » (plutôt que pour les outils non économiques) qui reste forte chez Thomas Piketty. Mais lorsque l'impôt sur la propriété, l'impôt sur le revenu et la taxe carbone sont aussi progressifs, on peut en attendre des effets notables de réduction des inégalités, de déconcentration de la propriété et du pouvoir, et de freinage des émissions de carbone. D'autant que, sur ce sujet, Thomas Piketty semble prêt à dépasser l'outil fiscal : « *bien souvent, la façon la plus efficace pour réduire les émissions passe par des normes, des interdictions et des règles strictes, concernant les véhicules de transport, le chauffage, l'isolation des logements, etc.* » écrit-il en particulier (p. 1157). Un constat qui aurait pu l'amener à rejoindre ceux et celles qui plaident pour des investissements massifs, publics et privés, dans la transition énergétique et agricole... Ce qu'il ne fait pourtant pas, en dehors de brèves allusions. On se demande enfin pourquoi cette taxe carbone progressive ne devrait concerner que les individus « en bout de chaîne » et pas les entreprises.

Quoi qu'il en soit, même dans ce domaine où il est loin de ses bases, Thomas Piketty donne du grain à moudre. Qui sait, peut-être dans quelques années l'économiste nous livrera-t-il un nouveau pavé intitulé... *Capital et Ecologie* ?

*Ce texte est adapté de deux billets parus sur le [blog de Jean Gadrey](#), que vous pouvez lire [ici](#) et [ici](#).*